

Posture, Missions & Rôles de l'animateur-trice syndical-e

Date : **jeudi 22 Juin 2023** Durée : 1 jour (7 heures) de 9h30 - 17h30

Modalité de formation : en présentiel

Organisme de Formation : Fadear.

Lieu : locaux de la Confédération paysanne, 104 rue Robespierre à **Bagnolet** – 93170

Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

Public : animateur_trice salarié_e de la Confédération paysanne en poste récemment depuis moins de 2 ans afin de s'approprier la posture d'animateur_trice syndical_e pour mieux se situer dans son poste.

Pré-requis : *Aucun.*

Intervenant-e-s internes et extérieur-e-s :

Victor Pereira Animateur Réseau – Actions à la Confédération paysanne nationale,
1 à 2 animateurs/trices du réseau pour témoignage en présentiel ou distanciel

Animation – Facilitation : Julien Melou, animateur facilitateur Fadear

Objectifs pédagogiques

- **Maîtriser la posture, les missions et les rôles de l'animateur-trice syndical-e** dans un réseau où les salarié_e_s se questionnent dans leur prise de poste, leur quotidien au sein de leur équipe et **être capable de mieux se positionner dans sa structure syndicale.**

- **Être capable d'être acteur dans son rôle d'animateur_trice syndical_e (dans ses missions) et caractéristiques (ou spécificités) et de s'adapter dans sa structure, avec ses responsables, suivant son organisation et son fonctionnement.**

Programme proposé

Introduction et présentation de la journée en lien avec les participant-e-s (attentes/ajustement déroulé)

*** Quelle place et quels rôles de l'animateur_trice dans une équipe syndicale départementale ?**

*** Qu'est ce ça veut dire être animateur/trice d'une équipe syndicale ?**

- **Les fonctions et missions de l'animateur-trice syndical-e** : animer, accompagner, organiser, appuyer, réaliser...Pourquoi et en quoi ? c'est important.

Qu'est ce que ça veut dire animer ? En lien avec les paysans-nes ?

J'attends qu'on me dise quoi faire ou j'ai un pouvoir de suggestion, de proposition ?

Qu'est ce qui délimite ce pouvoir ?

Quand, comment, jusqu'où je vais en tant qu'animateur ; suis dans mon rôle ou pas ?

Est-ce que c'est cela qu'on attend de moi ? Et qui attend quoi de moi ?

- Le **temps** que je peux consacrer à mes missions et comment je m'organise suivant mon temps de travail (priorités, organisation...)

*** Les caractéristiques et particularités de l'animation syndicale**

Questions - Réponses suivant les attentes des présent-e-s autour des différentes facettes touchant l'animation syndicale : la communication, etc...

Bilan et évaluation de la journée de formation et identification des besoins en formations complémentaires à cette journée.

Moyens pédagogiques : Formation construite à partir de retours d'expérience et d'échanges de pratiques enrichis par des apports méthodologiques. Outils participatifs (tour de table, apports, témoignages, questionnement, cas pratiques partagés).

Modalités générales

Lieu de formation locaux de la Confédération paysanne, 104 rue Robespierre à Bagnolet – 93170

Autres détails

- Les frais de déplacement salarié-e-s sont à la charge de votre structure.
- Déjeuner et repas du midi pris sur le lieu de formation pris en charge par la Fadear, inclus dans le coût de la formation ci-dessous.

CONDITIONS GENERALES

- Les frais de déplacement salarié-e-s sont à la charge de votre structure.
- Les repas du midi organisé dans les locaux de la Fadear sont compris dans le coût de la formation.

Coût formation **210 €** pour 1 jour de formation (30 € / heure-stagiaire) à régler à l'ordre de la Fadear.



Rappel : possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT (fonds de formation) des frais pédagogiques et de votre salaire du jour en formation jusqu'à hauteur du SMIC sous réserve d'accord de prise en charge par l'intermédiaire du dispositif « BOOST'Compétences » du plan de développement des compétences Ocapiat.

Modalités de paiement votre participation vous sera demandée en fin de formation, sur présentation d'une facture.

Attestation de formation une attestation de formation délivrée par la Fadear vous sera fournie en fin de formation.

Frais Divers du stagiaire Frais de déplacement et d'hébergement à la charge de la structure employeuse.
Prise en charge du repas du déjeuner par la FADEAR (OF) sur place.

Contact inscription Julien Melou animateur Fadear chargé de la formation
Tél : 01 43 63 41 50 - jmelou@fadear.org

Bulletin d'inscription à nous renvoyer – Formation jeudi 22 Juin 2023 à Bagnolet

Posture, Missions & rôles de l'animateur-trice syndical-e (formation n°A 17)

Nom Prénom :

Structure / Statut (salarié_e, paysan_ne, autre...) :

Adresse complète :

Tel : Mail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

.....

.....

En m'inscrivant à cette formation, j'accepte les conditions générales de vente de la FADEAR, et son règlement intérieur, en ligne, sur notre site <https://www.agriculturepaysanne.org/formations> dans l'onglet Formation.

Fait à le Signature :

=> **Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?** (site internet, email, bouche à oreilles, autre...) :

*** Données collectées**

Les données collectées par la FADEAR dans le cadre de ce questionnaire ne seront pas conservées au-delà de la durée de 3 ans. **Elles n'ont pour seul objet que l'organisation de l'événement** (confirmation, relance, envoi de documents pré et post formation et le suivi des stagiaires).

- Droit d'accès

Les personnes dont les informations sont collectées et traitées peuvent demander l'accès aux données les concernant à tout moment et sans limitation.

- Droit de rectification et d'opposition

Les personnes dont les données sont collectées et traitées peuvent demander la rectification des données conservées. Ils peuvent également s'opposer à leur utilisation.

Pour toutes questions concernant vos données collectées et vos droits – merci de contacter cette adresse jmelou@fadear.org, pour toutes informations.

COMMENT SE RENDRE À LA FADEAR ?

COMMENT ?

METRO

9 ROBESPIERRE
OU
3 GALLIENI

BUS

192 RÉPUBLIQUE
➔ ROBESPIERRE

DEPUIS LA GARE DE L'EST OU GARE DU NORD :

Prendre le **Métro 5**, direction «Place d'Italie», descendre à «République».
Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE D'AUSTERLITZ :

Prendre le **Métro 5**, direction «Bobigny», descendre à «République».
Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE ST-LAZARE :

Prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE DE LYON :

Prendre le **Métro 1**, direction «Château de Vincennes», descendre à «Nation».
Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

DEPUIS LA GARE MONTPARNASSE :

Prendre le **Métro 6**, direction «Nation», descendre à «Nation».
Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

CONTACTS



104 rue Robespierre - 93170 BAGNOLET
Tél. 01 43 63 91 91
www.agriculturepaysanne.org
www.jeminstallepaysan.org

